

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

Sécu en danger !

Dans son dernier film documentaire "Sicko", Michael Moore dénonce le système de santé américain et donne comme exemple la Sécurité sociale française.

Mais la comparaison restera-t-elle toujours favorable à notre pays ? Michael Moore proposera-t-il encore à ses concitoyens, dans 5 ans, de s'inspirer du modèle français ?

On peut en douter. En effet, depuis 2002, l'UMP sape méthodiquement les fondements du système d'assurance maladie élaboré à la Libération.

Souvenons-nous de 2004. A l'époque, le ministre de la Santé était Philippe Douste-Blazy. Il promettait de "sauver la Sécurité sociale" dont le déficit s'était gravement dégradé depuis l'arrivée au pouvoir de Jean-Pierre Raffarin.

Il connaissait les solutions, Philippe Douste-Blazy ! D'abord lutter contre la

fraude à la *Carte Vitale*. Il avait même à l'époque avancé le chiffre de 60 millions de cartes en circulation.

Ensuite, il fallait faire preuve de fermeté vis-à-vis des arrêts maladie de complaisance.

Les élus socialistes, en juillet 2004, se sont mobilisés contre le projet de loi du ministre de la Santé. "*Mais nous nous sommes heurtés à un véritable mur de la part du Gouvernement et des rares parlementaires UMP qui ont participé aux débats*", déplorait Gilbert Le Bris dans les colonnes de *Cap Finistère*.

"*Avec cette loi, le patient est considéré comme un consommateur*", regrettait Patricia Adam.

"*Tous les efforts reposent sur les patients et le Gouvernement ne demande rien aux médecins, aux laboratoires pharmaceutiques ou aux entreprises. Ce sont toujours les mêmes qui payent*", résumait encore Gilbert Le Bris.

SUITE PAGE 2

Pour Jabil, le 6 octobre

Alcatel voulait être une "entreprise sans usine". En quelques années, ce groupe est parvenu à faire passer le nombre de ses sites de production de 120 à 12, confiant la fabrication de ses produits à des sous-traitants. Maintenant, Alcatel-Lucent, puisque les deux entreprises ont fusionné, souhaite abandonner ses sous-traitants en France et se tourne vers la Chine.

A Brest, les salariés de Jabil refusent cette logique des délocalisations qui détruisent l'emploi et l'économie locale. "*Notre site doit continuer à vivre*", répètent-ils depuis plus d'un mois.

Situé à l'entrée de Brest, le site industriel fut construit en 1971 par Ericson. Il fut

ensuite repris par Thomson puis par Alcatel qui le vendit au sous-traitant américain Jabil en 2002. Alcatel restait cependant le principal client avec 97 % du chiffre d'affaire du site Brestois.



Mais, depuis un an, les salariés voyaient venir le désengagement de l'ancien propriétaire. Alcatel-Lucent passait déjà des commandes à Solectron Chine. Pourtant, au mois d'août, l'annonce fut brutale : plus aucune carte destinée à la fabrication des centraux téléphoniques ne serait produite dans la cité du Ponant.

Au total, plus de 600 emplois (514 chez Jabil et une centaine chez des prestataires) sont menacés. En effet,

SUITE PAGE 2

CAP FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 04/10/2007



PRESSE URGENTE
DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

EN CLAIR !

Protestons, réagissons, agissons.

Le peuple birman, dans sa longue et légitime exigence de démocratie, subit depuis quelques jours une répression brutale, sanglante.

Nous condamnons sans réserve ces agissements. Nous souhaitons que la France s'exprime d'une seule voix, sans ambiguïté et que soient quelques temps oubliés les transactions et les projets d'investissements commerciaux qui nous lient, au travers de quelques-unes de nos grandes entreprises nationales, à ce gouvernement illégitime. Nous espérons que seront entendus les appels de la communauté internationale et que cesseront les dégradations continuelles des conditions de vie des birmans et les exactions à leur encontre. Le PS 29 invite ses adhérents et sympathisants à exprimer avec vigueur leur entier soutien au peuple birman.

PS 29

Sécu en danger ! (suite)

Les franchises médicales sont injustes, dangereuses et inefficaces

*** Dès le 19 mai 2004, Jean-Jacques Urvoas prévoyait l'échec du plan Douste-Blazy qu'il qualifiait "d'injuste, d'inquiétant et d'imprévoyant".

Trois ans plus tard, Philippe Douste-Blazy n'est plus ministre. Et les comptes de l'Assurance Maladie ont continué de se dégrader.

De 1999 à 2001, les comptes étaient dans le vert et dégageaient des excédents. En 2005, le déficit de l'Assurance Maladie était de 8 milliards. Il n'était "plus" que de 5,9



Le 13 octobre, deuxième journée de mobilisation contre les franchises

milliards en 2006, mais il remontait à 6,2 milliards en 2007 et devrait atteindre les 7,1 milliards en 2008. Toutes branches confondues, cette année, le "trou de la sécu" sera de 11,5 milliards, soit 50 % de plus que prévu. Car, dans le domaine des retraites, le bilan du ministre Fillon n'est guère plus brillant que celui de Douste-Blazy. Le déficit est aujourd'hui dix fois supérieur aux objectifs du "plan de redressement des comptes de l'Assurance Maladie".

Au lieu de tirer lucidement les conclusions de son échec, l'UMP persiste et signe encore cette année.

Le scénario est toujours le même : la droite, qui remporte les élections législatives, laisse filer les déficits au début de la législature de manière à pouvoir expliquer ensuite que le régime de l'Assurance Maladie n'est plus viable.

Quelle solution propose aujourd'hui le Gouvernement pour limiter le déficit ? Essentiellement l'instauration de franchises supportées uniquement par les patients qui devraient rapporter 850 millions d'euros. 0,50 euro par boîte de médicament et par acte paramédical et 2 euros par transport sanitaire. Le montant de ces franchises sera plafonné à 50 euros par an. Mais il faut aussi y ajouter les 50 euros de forfait annuel pour les actes médicaux. Certes, les bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle, les femmes enceintes et les

moins de 18 ans, sauf les apprentis, en seront exonérés.

Le 29 septembre, à l'appel du collectif contre les franchises médicales, auquel participent plusieurs partis de gauche, dont le Parti Socialiste, et des syndicats de salariés du secteur de la santé, une première journée nationale d'action a été organisée dans 50 villes de France.

"Les franchises médicales sont injustes, dangereuses et inefficaces", ont martelé, à la tribune du gymnase Japy, les orateurs du collectif, le 29 septembre. D'abord, elles retardent l'accès aux soins pour les plus modestes. Ensuite, du fait de ce retard, elles laissent se développer des pathologies plus lourdes. L'inverse de la prévention, pourtant essentielle, pour réduire les dépenses de santé. Enfin, elles sont inefficaces financièrement. "Partout où elles ont été instituées, on a constaté une augmentation des dépenses de santé, justement parce que la prévention reculait", explique Bernard Tepper, président de l'UFAL (Union des familles laïques) et porte-parole du collectif. Pour lui, accepter le principe des franchises consiste à s'engager dans un cercle vicieux qui détruira le système de sécurité sociale solidaire mis en place avec les ordonnances 4 et 19 octobre 1945. "On met en place des franchises pour payer le déficit. Mais elles contribuent à augmenter les dépenses de santé. Il faut donc les augmenter et ainsi on contribue encore à retarder l'accès au soin et les traitements coûtent encore plus cher. Et ainsi de suite..."

"Nous sommes également très inquiets du passage, dès 2008, à la tarification à 100 % des hôpitaux publics", prévient Pascal Terrasse, secrétaire national du PS à la santé. "Cela risque d'inciter au tri des malades les plus rentables et ne garantit en aucun cas la sécurisation des moyens des missions d'intérêt général propre à l'hôpital public".

Le 13 octobre, une nouvelle journée de mobilisation sera organisée pour dénoncer les franchises médicales.



Michael Moore dénonce le système de santé américain

Pour Jabil

(suite)



Tout le Finistère est concerné

*** aujourd'hui, officiellement, seule la fabrication des cartes des centraux téléphoniques serait délocalisée. Mais les syndicats craignent que l'intégration de ces centraux, c'est-à-dire leur test final, pour l'Europe, ne soit plus effectué à Brest.

La mobilisation des salariés de Jabil fut immédiate pour faire revenir la direction d'Alcatel-Lucent sur cette décision si lourde de conséquences pour le bassin d'emploi brestois. Dans un courrier commun, François Cuillandre, Pierre Maille

Alcatel doit revenir sur sa décision

et Jean-Yves Le Drian ont réaffirmé leur solidarité vis-à-vis des salariés.

Pour sauver l'usine Jabil de Brest, Alcatel-Lucent doit revenir sur sa décision et retarder la délocalisation de la fabrication des cartes

en Chine. Ce temps serait mis à profit par Jabil pour trouver d'autres clients et d'autres marchés.

Le 28 septembre, la direction d'Alcatel a laissé entendre que ce délai pourrait être accordé en échange d'un alignement des coûts de production. En outre, Jabil Brest pourrait bien conserver l'assemblage des centraux téléphoniques.

Tout au long du week-end du 29 septembre, les salariés de Jabil sont allés à la rencontre des Brestois à l'occasion de la foire Saint-Michel. Ils ont ainsi pu préparer la grande journée de mobilisation du 6 octobre. Une manifestation partira ce jour là, à 14 h 30, de la place de la Liberté. "Cette manifestation est bien sûr destinée à soutenir d'abord les salariés de Jabil", explique Pierre Kerleskind, représentant du PS dans le comité de soutien, "mais c'est toute la question des délocalisations qui est posée. C'est pour cela que nous demandons aux Brestois et, au-delà, aux Finistériens de venir à cette manifestation avec des valises ou des sacs à dos" pour dénoncer les usines qui se font la malle.

François Cuillandre, tête de liste à Brest

François Cuillandre, maire depuis 2001, a été désigné premier des socialistes par les adhérents brestois, le 27 septembre. Seul candidat en lice, il a recueilli 93,60 % des suffrages.

"Notre bilan est bon", a souligné le maire, devant les adhérents brestois réunis le 24 septembre en assemblée générale. "Le programme sur lequel nous avons été élus a été respecté. Tant à la ville qu'à la communauté urbaine, nous avons su stabiliser la pression fiscale tout en lançant de grands projets, comme le tramway, le port du Château ou le plateau des Capucins qui confortent le caractère métropolitain de la ville", a fait remarquer l' élu.

"Les partenaires de la majorité municipale (PC, Verts, Autre gauche, Frankiz Breizh, PRG) partagent cette analyse et il existe une volonté commune de poursuivre le travail entamé ensemble".

Le programme "ambitieux et réaliste" de la liste menée par François Cuillandre ne sera dévoilé que dans quelques mois. Cependant, le premier des socialistes en a donné les grandes lignes. D'abord, poursuivre et



François Cuillandre, le 27 septembre à Brest

amplifier la métropolisation de l'agglomération et renforcer encore l'attractivité de la ville pour développer l'emploi. Ensuite, améliorer encore les services à la population en insistant sur la solidarité et la cohésion sociale et en intégrant le développement durable.

Nouveauté cette année : l'ensemble des listes de gauche de Brest métropole

Océane défendront le même projet communautaire.

Maintenant, avec le Parti Socialiste et les partenaires, François Cuillandre va s'atteler à la composition de la liste tandis que les élus sortants vont, dans les quartiers, présenter leurs comptes-rendus de mandat.

LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT



On jugera aux résultats

Avec
Béatrice Marre

Que faut-il attendre du Grenelle de l'environnement ? Des réponses ponctuelles ou symboliques, répond Béatrice Marre, secrétaire nationale du PS chargée du développement durable, quelques jours avant la venue de Jean-Louis Borloo à Brest.

Cap Finistère : La droite s'est-elle convertie à l'écologie ?

Béatrice Marre : Ça dépend de ce que l'on met derrière les mots écologie et convertir. Sans aucun doute, la droite a compris la question de l'environnement, en particulier sous l'aspect du changement climatique, qui est devenue incontournable. Je ne sais pas si on peut parler de conversion. Je crois plutôt que l'UMP a pris conscience qu'elle ne pouvait pas rester muette sur ce sujet. Mais ce sont les résultats qui comptent.

Cap Finistère : Peut-on vraiment parler de concertation ?

Béatrice Marre : Oui. Il faut bien reconnaître qu'il s'agit d'une démarche novatrice qui met en valeur toute une série d'associations et d'ONG qui agissent dans ce domaine depuis des années. D'ailleurs, des élus socialistes participent aux groupes de travail.

En revanche, en ce qui concerne les consultations locales, je suis plus réservée lorsque je vois la liste des sites sélectionnés. Les grandes villes sont systématiquement ignorées et je pense que les arrière-pensées politiciennes, en vue des prochaines municipales, ont lourdement pesé dans ces choix.

De plus, j'ai cru comprendre que le seul qui puisse s'exprimer est Nicolas Sarkozy.

Cap Finistère : Que peut-on attendre d'une telle initiative sans moyens financiers ?

Béatrice Marre : C'est effectivement toute la question. Je crois qu'un consensus s'est dégagé sur le constat : nous vivons une crise majeure et il est indispensable de définir des objectifs pour en sortir. En revanche, sur les réponses qui seront apportées, on peut légitimement émettre de sérieux doutes. Alors que l'État est fortement endetté, on ne voit pas bien comment il pourrait dégager les sommes nécessaires pour lutter contre l'effet de serre, surtout après avoir accordé 15 milliards de cadeaux fiscaux aux contribuables les plus aisés. Pour l'instant, seul le chiffre de 120 millions a été évoqué, ce qui est ridicule par rapport aux enjeux.

Il y a fort à parier que les propositions qui sortiront du Grenelle seront ponctuelles, symboliques et ne coûteront rien. Le gel des plantations d'OGM jusqu'au printemps ? Tout le monde sait bien que de toutes façons, on ne plante pas en hiver. La labellisation des expériences existantes ? Pourquoi pas. Mais on peut craindre que l'État ne transfère aux régions des responsabilités sans leur accorder les moyens financiers nécessaires.

Rendez-vous

6 octobre

De 9 h 00 à 12 h 30,
centre Kerliver à Hanvec,
Formation municipale de l'UESR
sur la politique culturelle.

11 octobre

A 20 h 00, au local de Châteaulin,
Réunion de bilan des campagnes
de 2007.

14 octobre

A partir de 12 h 00, à Moulin Mer,
Repas républicain de la section de
Daoulas.

EN SAVOIR PLUS ...

Pétition pour le regroupement familial

A l'initiative d'Anne Graziana, adhérente de la section de Plouarzel, une pétition contre l'alourdissement des démarches administratives imposées aux conjoints étrangers de Français qui souhaitent vivre en France a été mise en ligne sur le site de la fédération.

Vous pouvez lire le texte de cette pétition et la signer sur www.ps29.org

"Quel développement du Nautisme demain en Finistère ?"

Le 23 octobre, sous la présidence de Jean-Luc Fichet, vice-président du Conseil général en charge du développement économique, se déroulera un forum participatif consacré aux enjeux du nautisme dans le Finistère.

Dans le cadre de son premier Agenda 21 (2006-2009), le Conseil général a souhaité renforcer l'information et la concer-

tation autour des grands enjeux du Finistère, par la mise en place d'un cycle de rendez-vous participatifs.

Deux rendez-vous ont été d'ores et déjà organisés en 2007, sur les thématiques des "personnes âgées demain en Finistère" et de l'actualisation du Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

Le Conseil général propose ce troisième rendez-vous pour élargir au grand public et aux acteurs de la filière, la démarche de concertation et de réflexion initiée dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau livre bleu du nautisme finistérien (2007-2013).

Le Finistère est le premier département nautique de France, avec 170 000 pratiquants individuels, près de 1 250 000 séances organisées dans les 118 structures nautiques, plus de 21 000 places sur ponton ou mouillage, 12 ports de plaisance structurants

et 370 sites de mouillage, ainsi que 460 entreprises dans le secteur de l'industrie, du commerce et des services.

Le Conseil général a souhaité initier un nouveau livre bleu pour la filière nautique départementale qui se propose de dégager les grands enjeux et les orientations de développement de ce secteur, sur la période 2007-2013.

Des groupes de travail et de réflexion ont produit des premières propositions, qui alimenteront les débats avec l'ensemble des acteurs (responsables de clubs, bénévoles, professionnels, élus locaux, aménageurs, scientifiques...), dans une vision globale et durable de gestion du littoral, au cours de ce forum-débat.

Mise à jour des cotisations

D'ici le 14 décembre, les socialistes seront appelés à désigner leurs candidats pour les élections cantonales et municipales de mars 2008. Ne peuvent participer à ces votes que les adhérents à jour de leurs cotisations. Il est possible de se mettre à jour jusqu'au moment du vote.

Seuls les adhérents ayant adhéré avant le 31 mars 2007 pourront participer à ces désignations.

Paul Kersalé secrétaire de section à Crozon

En remplacement de Laurent Bonnaterre, Paul Kersalé a été élu secrétaire de la section cantonale de Crozon.

Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Georges Kerdoncuff qui fut Conseiller général de 1973 à 1979 et Conseiller municipal de Guilers.

Nous adressons à sa famille et ses proches nos plus sincères condoléances.

Annonces légales & judiciaires

TRANS WEST DISTRIBUTION - TWD
SARL au capital de 40 000 euros
Siège social : Aéroport Centre
29600 MORLAIX
RCS MORLAIX 484 731 773

Aux termes d'une décision en date du 3 septembre 2007, les associés ont décidé de transférer le siège de la société à compter du 1^{er} septembre 2007 pour le fixer à PLEYBER CHRIST (29410) 46 ter, rue de la République.

Pour avis : La gérance

EURL SERVICE INFORMATIQUE
INDUSTRIEL D'IROISE
Société à Responsabilité Limitée
à associé unique en liquidation
au capital de 7 700 euros
Siège social : 22, rue d'Aboville
29200 BREST
RCS BREST 448 911 917

Suivant décisions du 11 septembre 2007, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au Liquidateur et l'a déchargé de son mandat

et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BREST;

LE LIQUIDATEUR

BIJOUX D'HAES
Société à Responsabilité Limitée
à forme unipersonnelle
au capital de 7 500 euros
Siège : 13, rue des Martyrs
29270 CARHAIX PLOUGUER
499 397 776 RCS MORLAIX

Aux termes d'une décision en date du 20 septembre 2007, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20 septembre 2007 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Lénaïg BELVERGE, demeurant Ty Nevez 29270 CARHAIX PLOUGUER, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Ty Nevez 29270 CARHAIX PLOUGUER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de MORLAIX, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €
Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Cap Finistère - Le Breton Socialiste

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél : 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alain QUEFFLEC
RÉDACTEUR EN CHEF

Jean-Yves CABON - Tél. 02 98 43 44 39

Impression : Presses Associatives du Finistère
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST
Tél : 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03
CPPAP 1207 P 11428